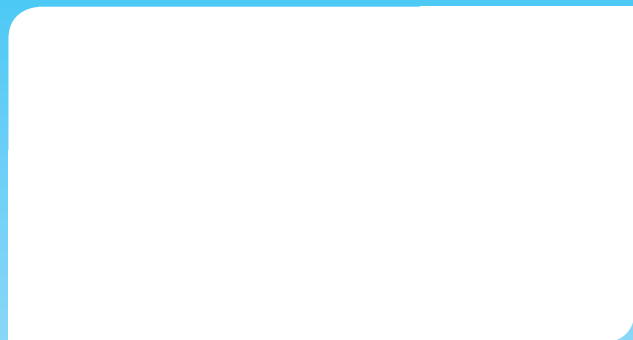


INFORMATION DU PATIENT

**Dans le cadre de votre prise en charge médicale,
vous n'êtes pas seul(e), n'hésitez pas à vous appuyer
sur l'équipe qui vous entoure.**

**Pour toute question ou prise de rendez-vous,
contactez l'Infirmière de permanence :**



L'accompagnement infirmier dans
le cadre de l'annonce du diagnostic



CENTRE HENRI-BECQUEREL

Centre de Lutte Contre le Cancer de Haute-Normandie
Rue d'Amiens - CS 11516 - 76038 Rouen Cedex 1

Tél. 02 32 08 22 22 • Fax 02 32 08 22 70

www.centre-henri-becquerel.fr



Groupes des Centres de Lutte Contre le Cancer



Dans le cadre de l'annonce de votre diagnostic, et tout au long de votre prise en charge, le Centre met en place un dispositif d'accompagnement afin de permettre aux patients et leurs proches d'être informés et soutenus dans les meilleures conditions possibles.

L'accompagnement paramédical

A la suite de l'annonce du diagnostic par votre chirurgien, une consultation avec une Infirmière d'accompagnement vous sera proposée. Cette consultation rentre dans le cadre du dispositif d'annonce.

Le dispositif d'annonce

A l'issue de vos différents examens, votre médecin référent au Centre vous accueille en consultation pour vous informer de votre prise en charge thérapeutique. Dans le cas de la proposition d'un traitement, un Plan Personnalisé de Soins (PPS) défini par différents médecins lors d'une réunion de concertation pluridisciplinaire vous sera remis.

Cette procédure d'accompagnement du Centre Henri-Becquerel s'inscrit dans le cadre du "dispositif d'annonce", institué par le Plan Cancer 2003-2007.

L'accompagnement infirmier

À l'issue de la consultation avec le médecin, une Infirmière prend le relais pour vous apporter une information et un soutien complémentaire :

Quel que soit le moment, après la consultation d'annonce avec le médecin, ou les jours suivants, vous pouvez bénéficier d'un entretien avec une Infirmière du Centre. Elle vous reçoit pour vous expliquer ou reformuler ce qui a été dit par le médecin, ou encore répondre à vos questions.

L'Infirmière sera également le relais pour vous orienter, si vous le

souhaitez, vers un autre service du Centre : aide psychologique si vous en ressentez le besoin, assistante sociale en cas de difficultés familiales ou administratives, et d'autres soins de support mis à votre disposition.

Vous pouvez rencontrer l'Infirmière une ou plusieurs fois selon vos besoins. Un entretien téléphonique est également possible.

Les Infirmières des services de soins et les Infirmières-Coordinatrices sont elles aussi disponibles et présentes tout au long de votre parcours de soins.

Pour toute question ou prise de rendez-vous, contactez une Infirmière aux coordonnées indiquées au dos.